

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/DS315/14
13 novembre 2006

(06-5475)

Original: anglais

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES – CERTAINES QUESTIONS DOUANIÈRES

Communication de l'Organe d'appel

La communication ci-après, datée du 13 novembre 2006 et adressée par M. A.V. Ganesan, Président de l'Organe d'appel, au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée conformément à l'article 17:5 du *Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends*.

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de l'Organe d'appel sur l'affaire *Communautés européennes – Certaines questions douanières*, WT/DS315/AB/R. Ce rapport sera distribué aujourd'hui à 16 heures aux Membres de l'Organisation mondiale du commerce, conformément au paragraphe 5 de l'article 17 du *Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends*. Ce document est confidentiel jusqu'à sa distribution. Les trois membres de l'Organe d'appel qui ont siégé pour cet appel étaient moi-même en qualité de Président de la section, et Mme Merit E. Janow et M. Yasuhei Taniguchi, en qualité de membres.
